



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIERES
Séance du 15 juillet 2026

Le quinze juillet deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur DRONNEAU Jacques, Maire.

Date de convocation : 10/07/2026

Nombre de membres en exercice : 19 - Présents : 14 - Votants : 19 – Quorum : 10

Présents : M Jacques DRONNEAU, Maire, M Stéphane LEMOINE, M Arnaud FRON, M Max BLANLOEIL, les adjoints au maire, Mme Laurel LAURENT, M Olivier CRÉMET, Mme Emmanuelle RETIÈRE, M Frédéric RAMBAUD, M Sébastien BERTRAND, M Jean-Charles ANTIER, Mme Laure PICARD-PHILIPPON, M Aurélien COUTEAU, Mme Edwige GROSS-MORAT, Mme Sophie LATOUR

Absents excusés : Mme Hélène QUÉMÉRÉ, Mme Charlène MÉNARD, M François BONNET, Mme Magalie LYSANIUK, Mme Anne-Cécile MERIAU

Pouvoir(s) : Mme Hélène QUÉMÉRÉ donne pouvoir à Max BLANLOEIL, Mme Charlène MÉNARD donne pouvoir à Sophie LATOUR, M François BONNET donne pouvoir à Sébastien BERTRAND, Mme Magalie LYSANIUK donne pouvoir à Arnaud FRON, Mme Anne-Cécile MERIAU donne pouvoir à Emmanuelle RETIÈRE

Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle RETIÈRE

2026-07-15-009 Convention de partenariat avec l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de convention de partenariat avec l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise ;

Considérant la volonté de la commune de valoriser son patrimoine naturel et historique ;

Considérant le projet porté par l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise visant à installer deux supports d'information patrimoniale sur le site du Port du Pont à Monnières ;

Considérant que le contenu historique de ces supports a été réalisé par l'association Le Forum ;

Considérant qu'il convient de définir les engagements respectifs de la commune et de l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise dans le cadre de cette opération ;

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de partenariat entre la commune de Monnières et l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise relative à l'installation de deux supports d'information patrimoniale sur le site du Port du Pont.



Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **d'approuver** les termes de la convention annexée à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Registre certifié conforme,

La secrétaire de séance
Mme Emmanuelle RETIERE

Le Maire
Jacques DRONNEAU